

LIBRARY

DEC - 6 1979



NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE
A/C.5/34/74
1er décembre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session
CINQUIEME COMMISSION
Point 98 de l'ordre du jour

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1980-1981

Montants estimatifs révisés concernant le chapitre 4. Organes directeurs
(activités économiques et sociales)

Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles
et renouvelables

I. Introduction

1. A sa trente-troisième session, l'Assemblée générale a décidé, par sa résolution 33/148, de convoquer en 1981 une Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables. Aux termes du paragraphe 11 du dispositif de cette résolution, elle a également décidé d'examiner à sa trente-quatrième session les préparatifs ultérieurs de la Conférence au titre d'un point distinct de l'ordre du jour, intitulé "Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables", sur la base d'un rapport intérimaire concernant les préparatifs de la Conférence, qui serait présenté par le Secrétaire général à l'Assemblée générale.

2. Afin de permettre au Secrétaire général d'entreprendre les travaux préparatoires de la Conférence, l'Assemblée générale a approuvé également à sa trente-troisième session, l'ouverture d'un crédit de 594 600 dollars pour couvrir les dépenses du secrétariat de la Conférence en 1979, sur la base des prévisions initiales présentées dans le document A/C.5/33/109 et Add.1. A la présente session de l'Assemblée générale, à sa 52ème séance, la Cinquième Commission a approuvé en première lecture l'ouverture des crédits demandés pour 1980-1981 au chapitre 4, dont un montant de 594 600 dollars pour la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, équivalant au montant du crédit ouvert pour 1978-1979, en attendant que l'Assemblée ait examiné plus avant les coûts de la Conférence.

Ces coûts sont décrits dans le présent document relatif à des montants estimatifs révisés, qui a été établi sur la base du rapport intérimaire demandé par la résolution 33/148 de l'Assemblée générale, et publié sous la cote A/34/585.

II. Ressources nécessaires pour le secrétariat de la Conférence

A. Personnel temporaire (2 090 500 dollars) 1/

3. Pour ses estimations préliminaires quant aux besoins en personnel du secrétariat de la Conférence, le Secrétaire général était parti de l'hypothèse que l'appui fonctionnel aux préparatifs de la Conférence serait assuré par le personnel du Centre pour les ressources naturelles, de l'énergie et des transports au Siège de l'Organisation des Nations Unies, renforcé si nécessaire par des fonctionnaires des services de conférence engagés à titre temporaire affectés aux conférences et des experts de l'extérieur 2/. A cet égard, le Secrétaire général estimait à l'époque que les postes supplémentaires ci-après seraient nécessaires pour la Conférence :

- 1 Haut fonctionnaire
- 1 D-1
- 8 P-5
- 2 P-4
- 1 P-3
- 1 G-5
- 6 G-4

4. Après avoir examiné les estimations présentées par le Secrétaire général, l'Assemblée générale, à sa trente-troisième session, a autorisé le recrutement, en 1979, du personnel temporaire supplémentaire ci-après, pour entreprendre les travaux préparatoires de la Conférence : 1 haut fonctionnaire; 1 D-1; 4 P-5; 1 P-3; 1 G-5; 3 G-4. Le Secrétaire général a alors nommé M. Mohamed H. Gherab Secrétaire général de la Conférence (rang de Secrétaire général adjoint), et un Secrétaire exécutif (classe D-1). Compte tenu surtout du caractère spécialisé du thème de la Conférence ainsi que du fait que l'on ne pouvait offrir au personnel que des contrats de courte durée expirant au 31 décembre 1979, il s'est avéré extrêmement difficile de recruter des spécialistes (classe P-5). C'est la principale raison pour laquelle on prévoit maintenant que, sur le crédit de 594 600 dollars ouvert pour 1979 et mentionné au paragraphe 2 ci-dessus, un montant de 169 900 dollars restera inutilisé à la fin de l'année. Toutefois, outre les retards enregistrés dans le recrutement du personnel technique supplémentaire, l'expérience de l'année écoulée a bien montré qu'il faudrait renforcer les ressources en personnel de la Conférence si l'on veut qu'elle soit convenablement préparée.

1/ Y compris le coût des services communs connexes (185 400 dollars).

2/ A/C.5/33/109, par. 5, alinéa f).

5. L'année dernière, lors de l'examen des incidences financières relatives à la Conférence, le représentant du Secrétaire général avait indiqué que le Centre pour les ressources naturelles, l'énergie et les transports employait un certain nombre de fonctionnaires travaillant dans des domaines en rapport avec le thème de la Conférence. Il avait toutefois souligné qu'il s'agissait dans la plupart des cas de conseillers techniques et interrégionaux qui avaient à s'occuper de projets de coopération technique dans les pays en développement et que ces conseillers ne pourraient donc pas fournir de services à temps complet à la Conférence. Il avait été tenu compte de ce fait dans l'estimation des ressources en personnel demandées à l'Assemblée générale.

6. Bien que l'on ait fait appel aux compétences spécialisées du personnel du Centre pour les préparatifs de la Conférence, et que l'on continue à le faire, les exigences des programmes en cours limitent sérieusement les possibilités de participation dudit personnel aux travaux préparatoires. Il s'avère maintenant que le volume de travail que comportent les nombreux aspects des préparatifs de la Conférence exigera du personnel supplémentaire. A cet égard, le Secrétaire général pense que le secrétariat de la Conférence devra être renforcé comme il est indiqué ci-après si l'on veut que le processus préparatoire réponde aux attentes des Etats Membres.

7. Des spécialistes supplémentaires devront être recrutés pour organiser et appuyer les travaux des groupes techniques sur les schistes bitumeux et sables asphaltiques (1 P-5), l'énergie éolienne (1 P-4), et l'énergie géothermique (1 P-3). Dans le cas de l'énergie géothermique, on prévoit que le fonctionnaire supplémentaire travaillerait sous la direction d'un conseiller technique actuellement en fonctions qui est un spécialiste renommé dans ce domaine.

8. En outre, un économiste spécialisé dans l'énergie (P-4) devrait être recruté pour procéder à l'évaluation globale de la viabilité économique de l'utilisation de sources d'énergie nouvelles et renouvelables.

9. Comme il est indiqué au paragraphe 9 du document A/34/585, outre les travaux des groupes techniques, on envisage d'entreprendre des études spéciales sur certains domaines communs à tous les groupes techniques et à toutes les sources d'énergie, à savoir le transfert des techniques, le financement et les courants d'information. Tout en tirant parti au maximum des moyens et contributions disponibles des organisations et institutions compétentes pour effectuer ces études, le secrétariat devra être renforcé par trois postes P-5 (un pour chacun des domaines susmentionnés).

10. Dans ses estimations préliminaires de l'année dernière, le Secrétaire général avait demandé pour le secrétariat de la Conférence un poste de fonctionnaire d'administration (P-4) et le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires avait demandé si toutes les autres possibilités d'assurer les services administratifs de la Conférence avaient été suffisamment explorées.

Au cours de l'année écoulée, le secrétariat de la Conférence a étudié à fond toutes les possibilités de répondre aux besoins grâce aux services administratifs actuels. Il est arrivé à la conclusion qu'étant donné la nature particulière des préparatifs d'une conférence, il est absolument nécessaire de mettre en place un groupe administratif expressément créé à cette fin. Cette opinion est corroborée par l'expérience analogue des secrétariats de conférences antérieures. En conséquence, le Secrétaire général demande que soit mis en place un groupe administratif pour le secrétariat de la Conférence, qui comprendrait un fonctionnaire d'administration (P-4), un fonctionnaire d'administration adjoint (P-2), un assistant administratif (G-5) et un(e) secrétaire (G-3/4).

11. Au paragraphe 7 du dispositif de sa résolution 33/148, l'Assemblée générale a invité les "organes, organisations et institutions concernés des Nations Unies, y compris les commissions régionales, le Programme des Nations Unies pour le développement et la Banque mondiale, à coopérer pleinement aux préparatifs de la Conférence". Comme il est indiqué au paragraphe 4 du document A/34/585, deux réunions interorganisations ont été convoquées et les éléments intéressés du système des Nations Unies se sont déclarés prêts à fournir un appui maximum à la Conférence et à coopérer pleinement avec le secrétariat de la Conférence aux préparatifs de celle-ci. Au paragraphe 10 du dispositif de la résolution 33/148, l'Assemblée générale a invité les groupes techniques "à examiner comme il convient les apports techniques entrant dans le cadre de la Conférence qui pourraient provenir des organisations intergouvernementales et des organisations non gouvernementales intéressées dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social". Nombre de ces organisations ont déjà fait savoir au secrétariat de la Conférence qu'elles souhaitaient et comptaient participer aux préparatifs de la Conférence. Pour assurer l'intégration et la coordination adéquates des apports de ces organisations, le secrétariat aura besoin d'un administrateur (P-4) qui sera chargé d'assurer une liaison systématique avec ces très nombreuses organisations et de veiller à ce que tous les apports que peuvent fournir leurs vastes programmes d'activités en cours soient dûment mis à profit, en temps voulu, durant les préparatifs de la Conférence. Vu qu'il assume la responsabilité d'ensemble de la Conférence, le Secrétaire général de la Conférence aura besoin en outre d'un assistant spécial (P-5) et d'un assistant chargé des fonctions spéciales (P-3), qui devra en particulier rédiger les allocutions de plus en plus nombreuses que le Secrétaire général de la Conférence devra prononcer.

12. Les préparatifs des premières réunions des groupes techniques ont confirmé que le secrétariat de la Conférence devrait disposer à temps complet d'un documentaliste (P-2) et d'un commis aux documents (G-5) pour s'occuper de la documentation volumineuse qui sera reçue ou qui devra être produite et distribuée.

13. En plus des postes supplémentaires susmentionnés d'administrateur et d'agent des services généraux (G-5), le secrétariat devra disposer d'un effectif minimum correspondant de sept secrétaires G-3/4 afin de fournir un appui suffisant au personnel affecté à la Conférence. Faute de disposer de secrétaires en nombre suffisant, étant donné le volume de la correspondance, la préparation des documents, le classement des dossiers, etc., le secrétariat aurait de sérieuses difficultés à s'acquitter de ses responsabilités. L'expérience de l'année écoulée a déjà démontré la nécessité de disposer d'un personnel suffisant pour ces activités.

14. L'ensemble des besoins en personnel prévus pour le secrétariat de la Conférence pendant l'exercice biennal 1980-1981 peuvent donc être récapitulés comme suit :

	SGA	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	<u>Agents des services généraux</u>	
							lère classe	Autres classes
Postes approuvés à la 33ème session	1	1	4	-	1	-	1	3
Postes dont la création est proposée aux paragraphes 3 à 13 ci-dessus	-	-	5	4	2	2	2	8
	1	1	9	4	3	2	3	11

Le coût des traitements et les dépenses communes de personnel pour le personnel de la Conférence en 1980-1981 sont estimés au total à 1 905 100 dollars ^{3/}; l'inclusion d'un montant de 185 400 dollars pour couvrir le coût des services communs correspondants porte à 2 090 500 dollars le crédit à prévoir pour le secrétariat de la Conférence.

^{3/} Il y a lieu de noter que, pour tenir compte de la possibilité de retards dans le recrutement, les crédits à prévoir pour couvrir les traitements et les dépenses communes de personnel pour les nouveaux postes dont la création est proposée dans le présent document ont été calculés sur la base de neuf mois en 1980. Toutefois, on prévoit que les postes seraient approuvés pour l'année tout entière et que, au cas où le recrutement se ferait sans délai, le dépassement de crédits qui en résulterait serait pris en compte dans le rapport sur l'exécution du budget pour l'exercice biennal à venir.

B. Services de consultants (684 600 dollars)

15. Comme il avait été indiqué dans les prévisions soumises à l'Assemblée générale à sa trente-troisième session, le secrétariat devra faire appel à des services de consultants afin de l'aider dans la préparation des documents spécialisés qui seront utilisés par les différents groupes techniques pour l'accomplissement de leurs tâches durant les phases préparatoires de la Conférence ainsi que de fournir des avis d'experts sur les sources d'énergie telles que la tourbe et l'énergie des animaux de trait, au sujet desquelles on ne prévoit pas d'organiser des groupes techniques. On avait estimé dans le document A/C.5/33/109 que 100 mois de travail de consultants pourraient être nécessaires durant la période 1979-1981. Afin d'entamer la préparation des études dont l'établissement est demandé au paragraphe 9 de la résolution 33/148, l'Assemblée générale a autorisé le recours à des services de consultants à raison de 50 mois de travail pour 1979. A mesure que les ressources effectivement nécessaires pour les préparatifs de la Conférence ont été déterminées avec davantage de précision, il a fallu réévaluer les services de consultants dont on estimait avoir besoin au cours de la période préparatoire 1980-1981. En premier lieu, les groupes techniques auront besoin de disposer d'un appui substantiel sous forme de services d'experts de l'extérieur afin de mener à bien les évaluations d'ensemble auxquelles ils ont été priés de procéder pour les sources d'énergie relevant de leur compétence. Comme il est indiqué dans le document A/34/585, la première série de réunions des groupes techniques vient juste de commencer et durera jusqu'à fin février 1980. A leur première réunion, les membres des différents groupes techniques doivent déterminer les informations dont ils auront besoin pour leur permettre de s'acquitter de leur mandat durant l'année à venir. En conséquence, il est difficile à ce stade d'identifier avec précision chacune des tâches à confier aux consultants spécialisés qui prêteront leur concours aux différents groupes techniques. Toutefois, il faudra assurer la fourniture d'un appui suffisant pour permettre d'entreprendre les recherches techniques approfondies qui formeront la base des travaux futurs des groupes. Le Secrétaire général estime qu'il faudra prévoir pour chaque groupe un minimum de huit mois de travail de consultants, soit 64 mois de travail pendant l'exercice biennal 1980-1981.

16. Comme l'indique le Secrétaire général au paragraphe 7 de son rapport intérimaire à l'Assemblée générale (A/34/585), le secrétariat devra assurer la synthèse d'un très grand nombre d'informations fournies entre les deux réunions de chaque groupe par les organismes et les institutions des Nations Unies ainsi que par les consultants et les organisations non gouvernementales et intergouvernementales. Il faudra prendre les mesures voulues pour faciliter la bonne conclusion des travaux des différents groupes. A cet égard, le Secrétaire général juge indispensable de prévoir trois mois de travail supplémentaires de consultant pour les groupes sur l'énergie solaire, la biomasse, l'énergie hydraulique et le bois de chauffage, respectivement, de façon à permettre au secrétariat de mettre en contact certains membres des différents groupes pour faire la synthèse des informations intéressant certains aspects des sources d'énergie en question dans le contexte, notamment, des besoins en énergie rurale, et dans le cadre des efforts consacrés à la préparation des rapports des groupes. Il faudrait donc prévoir 12 mois de travail de consultant au total pour ces quatre groupes techniques. Il y aura lieu d'accorder une attention

/...

particulière à la question du stockage de l'énergie étant donné que l'état d'avancement des techniques de stockage influe sur la possibilité d'utiliser éventuellement plusieurs des sources d'énergie étudiées par les groupes. On estime qu'il faudra prévoir en 1980-1981 quatre mois de travail de consultant afin de traiter des divers aspects de la question.

17. Comme il est indiqué au paragraphe 9 du document A/34/585, on prévoit que des études spéciales seront entreprises sur des problèmes communs à toutes les sources d'énergie et qui ont une incidence particulière sur le développement et l'utilisation à l'avenir de ces sources d'énergie, en particulier dans les pays en développement. Sous réserve d'examen par l'organe intergouvernemental préparatoire que doit créer l'Assemblée générale à la session en cours, on prévoit que des études de cette nature seront entreprises sur le transfert de technologie, les questions de financement, les flux d'information, les problèmes industriels, la fabrication locale de matériel, l'éducation et les besoins dans le domaine de la formation. On estime qu'il faudra prévoir pour chaque étude au moins trois mois de travail de consultant, soit au total 18 mois de travail de consultant pour la période 1980-1981.

18. En outre, les commissions régionales auront également besoin de recourir à des services de consultants pour les aider à étudier la mise en valeur et les applications possibles des diverses sources d'énergie à l'intérieur de chaque région, afin de préparer le travail des groupes d'experts qui s'occuperont de différentes sources d'énergie dans les régions. On estime qu'il faudra prévoir à cette fin environ 10 mois de travail de consultant pour la CEPAL, la CESAP, la CEA et la CEA0, respectivement, soit au total 40 mois de travail de consultant.

19. Ainsi donc, on estime que 138 mois de travail de consultant au total seraient nécessaires pendant la période 1980-1981 pour appuyer les activités préparatoires décrites dans les paragraphes qui précèdent, y compris les 40 mois de travail à prévoir pour les commissions régionales, comme il est indiqué ci-dessus.

20. En outre, comme il a déjà été indiqué, les perspectives et le potentiel de la tourbe et de l'énergie des animaux de trait seront évalués avec le concours de consultants. Un Etat Membre a offert d'effectuer l'étude complète sur la tourbe à titre gracieux. En ce qui concerne l'énergie des animaux de trait, après examen préliminaire de la portée de cette question avec la FAO, il est apparu à l'évidence que, étant donné l'utilisation très étendue qui est faite des animaux de trait dans les pays en développement en particulier, et comme il n'a jamais été procédé antérieurement à une analyse systématique des problèmes et des possibilités qui existent dans ce domaine, il y aurait lieu d'entreprendre une étude approfondie et complète de cette source d'énergie sur le plan interrégional. A cette fin, il est prévu de conclure un contrat de sous-traitance avec la FAO, qui superviserait l'établissement de cette étude par des consultants. Le montant à prévoir à ce titre serait de 105 000 dollars.

C. Groupes spéciaux d'experts (123 300 dollars)

21. Un crédit sera nécessaire en 1980-1981 pour établir divers groupes d'experts chargés d'examiner de façon complète les questions qui ne seront pas étudiées par les huit groupes techniques sur les diverses sources d'énergie. Les questions nécessitant un examen particulier portent notamment sur le stockage de l'énergie, le transfert de technologie, le financement, les flux d'information, l'énergie rurale et les questions industrielles.

D. Frais de voyage du personnel (122 700 dollars)

22. Comme il est indiqué dans le rapport sur l'exécution du programme et du budget, on prévoit que 50 000 dollars auront été dépensés pour couvrir les frais de voyage au titre du budget de la Conférence en 1979 en effectuant des prélèvements sur les économies réalisées à d'autres chapitres de ce budget afin de compléter le crédit de 25 000 dollars qui avait été ouvert initialement par l'Assemblée générale à cette fin pour 1979. Pour l'essentiel, cette somme représente le coût des déplacements effectués pour le compte du secrétariat de la Conférence pendant les six derniers mois de 1979. Malgré cela, plusieurs invitations adressées au secrétariat de la Conférence ont dû être refusées faute de personnel, ou parce que d'autres engagements avaient déjà été pris, y compris au Siège. A mesure que la préparation de la Conférence progressera, il deviendra de plus en plus important de permettre au Secrétaire général de la Conférence ainsi qu'au personnel du secrétariat de la Conférence de se rendre auprès des Etats Membres de façon à stimuler leur intérêt pour les objectifs de la Conférence et à solliciter leurs vues quant à leurs besoins dans le cadre de la Conférence et du processus de préparation. En outre, il importera que le Secrétaire général de la Conférence et le secrétariat de la Conférence participent pleinement aux travaux et aux réunions des organes régionaux intergouvernementaux qui ont d'importants programmes d'activité, dont beaucoup ont un rapport étroit avec les préoccupations de la Conférence des Nations Unies, telles qu'elles ont été définies par l'Assemblée générale. Il faudra de même suivre de près les multiples activités des organisations non gouvernementales, qui intéressent par de nombreux aspects les préparatifs de la Conférence et à propos desquelles le secrétariat de la Conférence reçoit continuellement des communications.

23. Le secrétariat de la Conférence devra continuer à intensifier ses contacts avec les autres organisations du système, ainsi qu'avec les commissions régionales qui joueront un rôle essentiel dans l'élaboration des activités liées à la Conférence aux niveaux régional et sous-régional, en particulier.

E. Frais de voyage des participants aux groupes techniques (213 600 dollars)

24. Le calendrier provisoire de la deuxième série des réunions de groupes est le suivant : énergie géothermique - 8-12 septembre 1980, New York; potentiel énergétique de la mer - 22-26 septembre 1980, Genève; énergie éolienne - 29 septembre-3 octobre 1980, Genève; schistes bitumineux et sables asphaltiques - 20-24 octobre 1980, Genève; biomasse - 27-31 octobre 1980, Genève; bois de chauffage et charbon de bois - 17-21 novembre 1980, Rome; énergie solaire - 8-12 décembre 1980, Paris; énergie hydraulique - 5-9 janvier 1981, New York.

/...

25. Comme il est indiqué au paragraphe 5 du document A/34/585, lorsqu'il a arrêté la composition des huit groupes techniques, le Secrétaire général s'est rendu compte que la composition initialement prévue pour ces groupes dans le document A/C.5/33/109 était trop restreinte pour qu'on puisse appliquer les critères de répartition géographique et de compétence à chacun des groupes. Le Secrétaire général a donc considéré qu'il fallait nommer 19 experts supplémentaires pour parvenir à une meilleure composition géographique et technique conformément au mandat qui lui a été confié au paragraphe 9 de la résolution 33/148.

F. Location de matériel de bureau - fournitures : machine de traitement des mots
(10 600 dollars)

26. La préparation de la Conférence nécessitera une importante correspondance. Dans de nombreux cas, tels que l'envoi de lettres aux membres des groupes techniques ou d'autres groupes d'experts, ainsi que l'envoi de lettres à des consultants, la préparation d'avant-projets de rapports de consultants, etc., il se peut qu'on ait à produire des documents identiques à quelques petites modifications près (telles que les formules de politesse ou les adresses). Dans ces conditions, il est proposé, sur l'avis du Service du traitement électronique de l'information et des systèmes informatiques, et puisqu'il n'existe d'autre part aucune capacité inutilisée en la matière, de louer une machine Wang de traitement des mots, dotée d'un terminal et d'une imprimante et disposant d'une capacité de traitement des mots trilingue (anglais, espagnol, français), qui fonctionnerait en tant que sous-réseau de l'ensemble du réseau central de l'ONU. Sur une période de 18 mois, les frais de location s'élèveraient à environ 9 400 dollars, à quoi il faudrait ajouter 1 200 dollars pour les fournitures connexes.

/...

III. Ressources nécessaires pour les commissions régionales

A. Personnel temporaire (318 500 dollars)

27. De nombreuses activités sont prévues aux niveaux régional et sous-régional pour préparer la Conférence, en particulier pour faire la synthèse des informations reçues des différents pays et les organiser en un ensemble cohérent d'exposés sur le problème général et de recommandations d'action concertée. Cette tâche devra être organisée par les commissions régionales, agissant de concert avec d'autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales régionales. En outre, les commissions régionales seront chargées d'organiser des réunions de groupes d'experts sur les sources d'énergie présentant un intérêt particulier pour leurs régions respectives, et de coordonner ces travaux avec les activités entreprises au niveau mondial. A ces fins, il est indispensable de doter les commissions régionales d'un minimum de personnel supplémentaire, en particulier à la CESAP, à la CEPAL, à la CEA et à la CFAO, afin que ces tâches additionnelles reçoivent l'attention qu'elles méritent. Ainsi, 20 mois de travail devront être assurés par du personnel temporaire (un administrateur de la classe P-4 et un(e) secrétaire recruté(e) localement) à la CESAP, à la CEPAL, à la CEA et à la CFAO, pour faire face au travail accru prévu dans ces régions.

B. Groupes spéciaux d'experts (32 100 dollars)

28. Les commissions régionales devront également organiser des réunions de groupes d'experts sur les incidences de diverses sources d'énergie dans leurs régions respectives. En Asie et dans le Pacifique, trois réunions de groupes d'experts sont envisagées : une sur le bois de chauffage et le charbon de bois (8 participants), une autre sur l'énergie solaire et l'énergie éolienne (8 participants) et la troisième sur l'énergie géothermique (6 participants). En Amérique latine, on prévoit deux réunions de groupes d'experts d'une semaine chacune; une sur la biomasse, le bois de chauffage et le charbon de bois (10 participants) et l'autre sur l'énergie solaire et l'énergie éolienne (8 participants). En Afrique, il y aurait trois réunions de groupes d'experts : une sur la biomasse, le bois de chauffage et le charbon de bois (10 participants), une autre sur l'énergie solaire et l'énergie éolienne (8 participants), et une troisième sur l'énergie hydroélectrique (8 participants). En Asie occidentale, trois réunions sont prévues : une sur la biomasse (6 participants), une autre sur l'énergie éolienne (6 participants) et la troisième sur l'énergie géothermique (6 participants). En outre, une réunion interrégionale sur la puissance de traction animale aura lieu dans la région de la CESAP pour tirer parti des travaux en cours dans cette région concernant cette source d'énergie. On s'efforcera de réunir à cette occasion les représentants de différentes régions pour examiner les premières conclusions de l'étude réalisée par des consultants dans ce domaine, afin de tirer un profit maximum des éventuelles directives s'appliquant aux différents contextes régionaux. On prévoit que cette réunion durera cinq jours et que 16 représentants d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine y participeront.

C. Frais de voyage du personnel (80 900 dollars)

29. Des crédits seront nécessaires pour permettre aux commissions régionales de participer aux activités au niveau mondial et d'apporter à cette occasion leurs expériences et points de vue particuliers. Dès le début des consultations interorganisations, les commissions régionales ont eu du mal à participer à ces activités, du fait de l'impossibilité de financer les frais de voyage correspondants, qu'elles ne pouvaient prévoir au moment où elles avaient établi leurs budgets. Il est donc proposé d'ouvrir des crédits au titre des frais de voyage, pour les déplacements à l'intérieur des régions et pour la participation à des réunions mondiales, telles que les réunions de groupes techniques, et les réunions interorganisations destinées à coordonner les activités de tous les éléments du système des Nations Unies touchant la préparation de la Conférence et leurs activités connexes dans le domaine des sources d'énergie nouvelles et renouvelables.

IV. Ressources nécessaires pour le Bureau des services du Secrétariat pour les questions économiques et sociales

A. Personnel temporaire (37 100 dollars)

30. Les fonctions confiées au Bureau du Secrétaire de la Conférence pendant la période préparatoire, ainsi que pendant et après la Conférence seront prises en charge par le Bureau des services du Secrétariat pour les questions économiques et sociales. Celui-ci devra en particulier veiller à ce que les éléments de fond apportés à la Conférence soient organisés de telle sorte que les travaux de la Conférence soient efficaces et méthodiques; veiller à ce que l'organisation de la Conférence permette à celle-ci de travailler efficacement et rapidement; mettre au point le programme des réunions avec le coordonnateur des services de conférence, du point de vue des salles de conférences, des services d'interprétation, des comptes rendus et de la documentation nécessaires; aider le Président de la Conférence à planifier et organiser les travaux et à mener les débats; veiller à ce que la documentation nécessaire pour les séances soit disponible; participer à la rédaction des rapports; coordonner la préparation du rapport de la Conférence et veiller à ce que les travaux de la Conférence se terminent comme il aura été prévu. Le bureau assurera la liaison entre, d'une part, ceux qui fourniront des apports de fond, à savoir les services organiques intéressés et les participants à la Conférence, et, d'autre part, le coordonnateur des services de conférence. A cet égard, le Secrétaire de la Conférence serait le seul à traiter avec le Département des conférences, par l'intermédiaire du coordonnateur des services de conférence, pour ce qui est de la planification et de l'application des dispositions à prendre pour que les services fournis par le Département des conférences soient assurés en temps voulu. Le Bureau du Secrétaire de la Conférence participerait à la mise au point de toutes ces dispositions, en particulier aux discussions concernant l'organisation de la Conférence et la documentation. A cette fin, le Bureau des services du Secrétariat pour les questions économiques et sociales aurait besoin, en plus du personnel permanent qui serait affecté au service des séances du Comité préparatoire et de la Conférence elle-même, du personnel temporaire suivant :

/...

- a) Un coordonnateur pour tous les services de secrétariat (classe D-1) pendant quatre mois;
- b) Un agent des services généraux (classe G-4) pendant quatre mois;
- c) Un éditeur (classe P-5) pendant une durée de trois mois qui prendrait fin dix semaines environ après la Conférence pour aider le Rapporteur de la Conférence à rédiger et à coordonner le rapport de fond sur le débat général et à coordonner les projets de texte avec les délégations.

V. Programme d'information

A. Personnel temporaire (209 900 dollars)

31. On présume que, comme pour les autres conférences, les activités d'information seront assurées par la Division de l'information économique et sociale du Département de l'information, conformément aux instructions du Secrétaire général de la Conférence et du Secrétaire général adjoint du Département de l'information et selon les directives du Directeur général au développement et à la coopération économique internationale, dans le cadre de ses fonctions de supervision de l'information économique et sociale.
32. Comme pour les autres conférences, il faudra prévoir de renforcer la Division par du personnel temporaire, qui émargera au budget de la Conférence; il s'agira d'un poste P-4 pour 21 mois, d'un poste P-2 pour neuf mois seulement en 1981, et d'un poste G-4 pour 21 mois. On évalue les crédits nécessaires à 113 900 dollars. Il est proposé en outre de maintenir les postes P-4 et G-4 pendant trois mois de plus après la fin de la Conférence, pour les activités consécutives. Les dépenses correspondantes sont estimées à 15 800 dollars.
33. Une liste de distribution spécialisée devra être établie pour le bulletin d'information et d'autres publications. A cette fin, on estime que trois mois de travail de personnel temporaire (classe G-5) seront nécessaires en 1980, pour un coût de 5 700 dollars.
34. Enfin, on prévoit de produire un programme radiophonique mensuel spécial de 15 minutes, qui sera envoyé aux stations de radiodiffusion dans tous les États Membres. L'expérience a montré que de nombreuses stations, essentiellement dans les pays en développement mais également dans des pays développés, souhaiteraient vivement recevoir et transmettre ces programmes tout préparés. Le programme pourrait être produit en anglais, arabe, espagnol et français, mais des dispositions pourraient être prises pour que la station qui le reçoit puisse facilement l'adapter dans d'autres langues. On estime qu'il faudra à cette fin un rédacteur/producteur à plein temps et un rédacteur/assistant de production à plein temps également. Les dépenses correspondantes, estimées à 74 500 dollars se répartiraient comme suit :

/...

	<u>1980</u>	<u>1981</u>
1 rédacteur/producteur à plein temps (P-3)	26 600	18 000
1 rédacteur/assistant de production à plein temps (G-5)	<u>17 000</u>	<u>12 000</u>
	<u>43 600</u>	<u>30 000</u>

B. Frais de voyage du personnel (30 100 dollars)

35. Pour assister aux conférences préparatoires et aux réunions générales et pour participer aux voyages d'étude et rencontre mentionnés plus loin au paragraphe 40, les deux fonctionnaires visés au paragraphe 32 devront entreprendre des voyages. Les frais de voyage pour la période 1980-1981 sont estimés à 23 100 dollars. En outre, le rédacteur/producteur du programme radio devra voyager pour rassembler des matériaux d'information. Les frais correspondants sont estimés à 7 000 dollars.

C. Services contractuels, y compris les travaux d'impression (475 100 dollars)

36. a) Bulletin d'information

Un bulletin d'information sera publié tous les trimestres en 1980 et tous les mois en 1981. Ce bulletin est destiné aux lecteurs que la Conférence et ses préparatifs intéressent directement, comme les gouvernements, les délégations, les organisations non gouvernementales, les universités et les organes d'information spécialisés. Il doit paraître en anglais, arabe, espagnol et français. Tant que le bulletin ne nécessitera pas de composition et ne comportera pas plus de 8 pages, sa publication n'aura pas d'incidences financières, hormis en ce qui concerne la traduction. Le coût des travaux contractuels de traduction est estimé à 3 000 dollars pour 1980 et au même montant pour 1981.

b) Affiche

Comme pour d'autres conférences importantes des Nations Unies, il faudra imprimer une affiche pour attirer l'attention du public. Le coût de la maquette et de l'impression de cette affiche est estimé à 25 000 dollars.

c) Fiches d'information et varia

Des fiches d'information et des varia devront être envoyés régulièrement aux médias et aux services des publications des organisations non gouvernementales. Les dépenses sont estimées à 7 500 dollars pour la rédaction et 2 500 dollars pour la traduction.

d) Articles de revue

On envisage soit de demander à des auteurs spécialisés d'écrire des articles scientifiques soit d'apporter une collaboration et un appui aux revues spécialisées qui consacreront à la Conférence des livraisons ou des parties de livraison. Le coût des articles rédigés sur commande peut être estimé à 1 000 dollars par article. Quant à l'appui qu'il est proposé de fournir à des revues spécialisées, il pourrait consister à acheter un certain nombre d'exemplaires ou à contribuer à la rémunération des auteurs d'articles. Le montant estimatif des dépenses prévues à ce titre est de 10 000 dollars pour 1980 et de 10 000 dollars pour 1981.

e) Publications ayant trait aux sources d'énergie nouvelles et renouvelables

37. Il est proposé de demander que soit inséré dans quatre numéros ordinaires de la publication Forum du développement un article de quatre pages sur un groupe particulier de sources d'énergie nouvelles et renouvelables. Les pages intérieures contiendraient une présentation attrayante comportant des textes concis, des représentations graphiques et des photos. Ces deux pages pourraient être réimprimées sous forme de panneaux muraux destinés à des fins éducatives. Les pages extérieures contiendraient un exposé plus détaillé sur les sources d'énergie considérées. Il est proposé que les renseignements de fond soient recueillis

par Earthscan, qui a de l'expérience en la matière. Lorsque les articles prévus auront paru dans le Forum du développement, ils pourraient être réimprimés avec une mise en page différente sous forme de quatre brochures de 16 à 20 pages. Le Forum du développement se chargerait de la mise en page et de la reproduction offset en anglais et en français. Trois numéros du Forum du développement et les brochures correspondantes pourraient paraître en 1980, un numéro et une brochure en 1981. Le montant estimatif des dépenses s'établit comme suit :

	<u>1980</u>	<u>1981</u>
Rétribution des services d'Earthscan pour la collecte de renseignements	16 000	
Maquette et mise en page pour le <u>Forum du développement</u>	2 250	750
Traduction (anglais/français) pour le <u>Forum du développement</u>	1 200	400
Composition de la brochure	3 000	1 000
Traduction et maquette (arabe/espagnol)	1 500	500
Impression de la brochure et des couvertures, 15 000 exemplaires en anglais, arabe, espagnol et français	22 500	7 500
Réimpression des présentations visuelles du <u>Forum du Développement</u> sous forme de panneaux muraux	3 000	1 000
	<u>49 450</u>	<u>11 150</u>

38. En outre le Forum du développement a fait paraître par le passé des suppléments pour d'autres conférences, surtout lorsque des tirés à part pouvaient être publiés dans toutes les langues dans lesquelles le Forum du développement paraissait. Le montant forfaitaire des frais à engager à ce titre, en 1981, se chiffre à 33 000 dollars.

f) Programmes radiophoniques

Pour la réalisation des programmes radiophoniques mentionnée plus haut, au paragraphe 34, il faut prévoir les services contractuels suivants :

	<u>1980</u>	<u>1981</u>
Trois personnes engagées aux termes de contrats à temps partiel pour adapter les programmes en arabe, en espagnol et en français	5 000	2 500
Frais techniques (1 600 dollars par mois)	6 000	3 000
	<u>11 000</u>	<u>5 500</u>

/...

g) Télévision et film

39. Le Service des moyens visuels du Département de l'information pourrait réaliser des "messages filmés" et un film documentaire. Selon la pratique établie, il faudrait imputer sur le budget de la Conférence les dépenses supplémentaires qu'entraîneraient ces activités. Les dépenses qui ne pourraient être entièrement couvertes par les crédits ouverts au budget ordinaire pour le Service des moyens visuels, à savoir la rémunération des auteurs et des narrateurs, y compris leurs frais de voyage, ainsi que les dépenses effectuées sur place et les frais de transport du matériel, sont estimées à 50 000 dollars pour 1980. Les matériaux du documentaire pourraient être utilisés pour réaliser des "messages filmés". On prévoit certaines dépenses supplémentaires pour le texte et la narration ainsi que des fournitures et services. Ces dépenses sont estimées à 5 000 dollars pour chaque message filmé, soit 15 000 dollars pour 1980 (3 messages) et 5 000 dollars pour 1981 (1 message).

h) Imprimerie (documentation générale)

Durant les préparatifs de la Conférence, il faudra publier de la documentation comprenant notamment un prospectus, un dépliant destiné aux correspondants de presse et aux représentants des organisations non gouvernementales et des brochures. Le montant estimatif des frais d'imprimerie s'établit à 10 000 dollars pour 1980 et 5 000 dollars pour 1981.

i) Exposition

Des expositions pourraient être organisées à New York, Genève et Vienne. Les dépenses à prévoir à ce titre en 1981 sont estimées à 5 000 dollars par exposition.

j) Appui aux organisations non gouvernementales

Des dépenses seraient engagées pour les travaux contractuels d'impression afin de fournir la documentation nécessaire aux représentants des organisations non gouvernementales durant la Conférence. Ces dépenses sont estimées à 9 000 dollars.

k) Activités régionales

Outre les documents d'information qui seront publiés à l'échelon central, les commissions régionales devront projeter des activités et produire une documentation adaptées aux besoins et aux possibilités spécifiques de chaque région dans les domaines dont s'occupera la Conférence. A cette fin il est proposé d'allouer à la CEA, à la CESAP, à la CEPAL et à la CEAO 25 000 dollars chacune et à la CEE 15 000 dollars.

l) Activités nationales

Les centres d'information des Nations Unies ou les fonctionnaires de l'information qui secondent les représentants résidents du PNUD lorsqu'il n'existe

/...

pas de centre d'information, ont été en mesure de donner suite efficacement, à l'échelon national, aux activités d'information entreprises à l'échelon central ou régional, en assurant la traduction de la documentation dans les langues du pays ou en menant d'autres activités. Il est proposé d'allouer 60 000 dollars à cette fin.

m) Activités d'ordre général

On peut prévoir qu'un certain nombre d'activités interinstitutions auront lieu pour diffuser des renseignements sur la Conférence. Il est proposé d'ouvrir un crédit de 20 000 dollars pour permettre à l'ONU de participer à ces activités.

D. Voyages d'étude et rencontres précédant la Conférence

40. Il est proposé qu'un groupe de journalistes appelés à rendre compte des problèmes traités et des travaux de la Conférence soit invité dans certains pays pour étudier sur place la situation qui sera examinée à la Conférence. Le montant estimatif des dépenses y relatives s'établit comme suit :

	<u>1980</u>	<u>1981</u>
<u>Voyages d'étude</u>		
Trois voyages d'étude régionaux (Asie, Amérique latine, Afrique)		
Frais de voyage de dix journalistes dans leurs régions respectives	49 100	17 500
<u>Rencontres</u>		
(Les journalistes qui auront participé aux voyages d'étude sont invités par la suite à la rencontre qui précédera la Conférence)		
Dépenses, y compris l'indemnité journalière de subsistance et les frais d'organisation	..	87 300
	<u>49 100</u>	<u>104 800</u>
	=====	=====

E. Fournitures et accessoires

41. En ce qui concerne les programmes radiophoniques mentionnés plus haut, il faudrait prévoir un crédit de 22 500 dollars pour couvrir le coût des bandes magnétiques qui seront distribuées à 130 pays.

/...

VI. Coût des services de conférence

42. Les prévisions de dépenses initiales indiquées pour les services de conférence à l'annexe II du document A/C.5/33/109/Corr.1 devaient être inscrites au chapitre 29 le moment venu. Ces prévisions ont été portées à 3 020 760 dollars compte tenu de l'augmentation des frais de reproduction et de distribution des documents des groupes techniques, frais qui ont été calculés sur la base des taux révisés de 1979 et des nouvelles prévisions concernant le volume de la documentation nécessaire. A titre d'information, voici la ventilation des dépenses à prévoir à ce titre :

	<u>1980</u>	<u>1981</u>	<u>Total</u>
Groupes techniques	1 119 360	1 175 300	2 294 660
Groupe de travail des présidents de groupe	-	90 100	90 100
Conférence	-	636 000	636 000
	<u>1 119 360</u>	<u>1 901 400</u>	<u>3 020 760</u>

VII. Récapitulation

43. En résumé, un crédit supplémentaire de 4 114 000 dollars est maintenant demandé au chapitre 4 du projet de budget-programme pour 1980-1981. Ce montant représente le total des dépenses indiquées plus haut, aux chapitres II à V (4 708 000 dollars) moins le montant du crédit (594 000 dollars) que la Cinquième Commission a déjà recommandé à l'Assemblée générale d'ouvrir, comme il est indiqué au paragraphe 2 du présent document. On trouvera ci-après la ventilation des dépenses totales (4 708 000 dollars) :

Récapitulation par activité
 (en dollars des Etats-Unis)

	<u>1980</u>	<u>1981</u>	<u>Total</u>
Secrétariat de la Conférence	1 738 100	1 336 600	3 074 700
Groupes techniques	201 500	86 200	287 700
Bureau des services du Secrétariat pour les questions économiques et sociales	-	37 100	37 100
Activités préparatoires à l'échelon régional	236 500	203 000	439 500
Activités d'information	454 300	414 700	869 000
	<u>2 630 400</u>	<u>2 077 600</u>	<u>4 708 000</u>

/...

Récapitulation par objet de dépense
 (en dollars des Etats-Unis)

	<u>1980</u>	<u>1981</u>	<u>Total</u>
<u>Personnel temporaire affecté à des tâches générales</u>			
Secrétariat de la Conférence			
Traitements	750 000	740 400	1 491 300
Dépenses communes de personnel	177 200	236 600	413 800
	<u>928 100</u>	<u>977 000</u>	<u>1 905 100</u>
Services communs	85 900	99 500	185 400
	<u>1 014 000</u>	<u>1 076 500</u>	<u>2 090 500</u>
Bureau des services du Secrétariat pour les questions économiques et sociales			
Traitements	-	28 100	28 100
Dépenses communes de personnel	-	9 000	9 000
	<u>-</u>	<u>37 100</u>	<u>37 100</u>
Département de l'information			
Traitements	71 000	87 900	158 900
Dépenses communes de personnel	22 700	28 300	51 000
	<u>93 700</u>	<u>116 200</u>	<u>209 900</u>
Commissions régionales			
Traitements	117 200	114 000	231 200
Dépenses communes de personnel	44 200	43 100	87 300
	<u>161 400</u>	<u>157 100</u>	<u>318 500</u>
Total	<u>1 269 100</u>	<u>1 386 900</u>	<u>2 656 000</u>
<u>Consultants</u>			
138 mois de travail à 4 200 dollars par mois	463 700	115 900	579 600
Contrat de sous-traitance (Organi- sation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture)	84 000	21 000	105 000
Total	<u>547 700</u>	<u>136 900</u>	<u>684 600</u>

/...

	<u>1980</u>	<u>1981</u>	<u>Total</u>
<u>Groupes spéciaux d'experts</u>			
New York, Genève et Vienne	51 800	77 000	128 800
Commissions régionales	-	32 100	32 100
Total	<u>51 800</u>	<u>109 100</u>	<u>160 900</u>
<u>Frais de voyage et indemnité de subsistance du personnel</u>			
Secrétariat de la Conférence			
Frais de voyage	66 500	16 600	83 100
Indemnité de subsistance	31 700	7 900	39 600
	<u>98 200</u>	<u>24 500</u>	<u>122 700</u>
Département de l'information			
Frais de voyage	11 500	8 900	20 400
Indemnité de subsistance	5 500	4 200	9 700
	<u>17 000</u>	<u>13 100</u>	<u>30 100</u>
Fonctionnaires des commissions régionales envoyés aux réunions des groupes techniques			
Frais de voyage	42 100	1 900	44 000
Indemnité de subsistance	8 100	300	8 400
	<u>50 200</u>	<u>2 200</u>	<u>52 400</u>
Fonctionnaires des commissions régionales envoyés aux réunions interinstitutions			
Frais de voyage	19 600	-	19 600
Indemnité de subsistance	5 300	-	5 300
	<u>24 900</u>	<u>-</u>	<u>24 900</u>

/...

<u>Frais de voyage et indemnité de subsistance du personnel (suite)</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u>	<u>Total</u>	
Fonctionnaires des commissions régionales envoyés à la Conférence				
Frais de voyage	-	7 800	7 800	
Indemnité de subsistance	-	3 800	3 800	
	-	11 600	11 600	
Total partiel	190 300	51 400	241 700	
<u>Frais de voyage et indemnité de subsistance des participants aux réunions</u>				
Groupes techniques				
Frais de voyage	152 400	12 600	165 000	
Indemnité de subsistance	49 100	4 500	53 600	
	201 500	17 100	218 600	
Groupe de travail des présidents du groupe				
Frais de voyage	-	45 300	45 300	
Indemnité de subsistance	-	23 800	23 800	
	-	69 100	69 100	
Voyages d'étude et rencontres de journalistes				
Frais de voyage	33 400	71 100	104 500	
Indemnité de subsistance	15 700	33 700	49 400	
	49 100	104 800	153 900	
Total partiel	250 600	191 000	441 600	
Total	440 900	242 400	683 300	
<u>Services contractuels</u>	Total	294 500	180 600	475 100

/...

	<u>1980</u>	<u>1981</u>	<u>Total</u>
<u>Frais généraux de fonctionnement</u>			
Location du matériel			
Un terminal de traitement de mots pour 18 mois à 225 dollars par mois	2 700	1 400	4 100
Une imprimante pour 18 mois à 295 dollars par mois	3 500	1 800	5 300
Fournitures et matériel connexes (dépense non renouvelable)	1 200	-	1 200
	<u>7 400</u>	<u>3 200</u>	<u>10 600</u>
Dépenses de représentation	-	10 000	10 000
Total	<u>7 400</u>	<u>13 200</u>	<u>20 600</u>
<u>Fournitures et accessoires</u>			
Livres et abonnements	4 000	1 000	5 000
Fournitures destinées à l'information	15 000	7 500	22 500
Total	<u>19 000</u>	<u>8 500</u>	<u>27 500</u>
Total général	<u>2 630 400</u>	<u>2 077 600</u>	<u>4 708 000</u>

44. Dans le présent document, le Secrétaire général demande l'ouverture d'un crédit supplémentaire total de 2 656 000 dollars pour les postes temporaires. En conséquence, il faudrait inscrire un montant de 577 600 dollars au chapitre 31 des dépenses au titre des contributions du personnel, ce montant étant compensé par une augmentation équivalente des prévisions de recettes inscrites au chapitre premier des recettes.
